

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Le conseil de la municipalité de Cloridorme siège en séance ordinaire ce 16 mars 2020 à huit clos.

Dont présents à cette séance : Marcel Mainville  
Benoît Huet  
Normand Poirier  
MMES Nancy Cloutier  
Nathalie Francoeur  
Josée Boulay

Assiste également à cette séance, à huit clos madame Léona Francoeur, sec.adj.

Résolution # 049-03-20

Délibération du conseil à huit clos

CONSIDÉRANT LE décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services Sociaux qui permet au conseil de siéger à huit clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huit clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance de vive voix.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution # 050-03-20

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois de février
- 5- Correspondance du mois
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux : (voir liste)
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : Signature entente avec ARPE/conteneur informatique éco-centre
  - 9.2 : Adhésion URLS

9.3 : Reddition de comptes TECQ et AUDIT 2014-2018  
9.4 : compteur d'eau /besoin connaître diamètre requis  
9.5 : Document concernant la mise à jour du PGMR  
9.6 : Norda Stello Rapport Somaeu  
9.7 : Facture Ohméga (génératrice Sécurité civile installation)  
9.8 : Contribution TACIM 2020  
9.9 : Demande de don Télé Sourire et Club karaté Quimper  
9.10 : Formation Urgence vie  
9.11 : demande As motoneige  
9.12 : semaine des gros rebuts  
9.13 : salaire Stéphane  
9.14 : remplacement Stéphane  
9.15 : rencontre matières résiduelles

10- note de la DG- demandes spéciales bibliothèque faire un compte rendu de l'utilisation des argents

11- Rapport du directeur des travaux publics

12-Période de questions

13-Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Résolution # 051-03-20

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2020

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2020, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 février 2020 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. CORRESPONDANCE DU MOIS**

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation  
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-

#### **6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.**

Madame la mairesse demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

Résolution # 052-03-20

#### **7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> février au 29 février 2020**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 29 février 2020;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de février 2020 au montant de 193 435.58\$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus : la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement,

que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 053-03-20

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 17 702.21\$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 16 mars 2020;

SUR LA PROPOSITION DE BENOÎT HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 17 702.21\$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

9.1 Résolution # 054-03-20

Signature entente ARPE

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer l'entente présentée par l'organisme ARPE tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 055-03-20

Adhésion URLS

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 104\$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

Qu' : Elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport, Michèle Fournier et Nancy Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 056-03-20

Reddition de comptes et Audit/TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QU'UNE reddition de comptes est obligatoire dans le dossier de la TECQ et que de plus il était nécessaire de modifier la programmation afin d'y inscrire exactement les travaux ayant été réalisés;

CONSIDÉRANT QUE cette reddition de comptes, qui doit être adoptée par le MAMH nous permettra de récupérer les sommes investis dans ce dossier;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND POIRIER  
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE mandat est donné à la firme TÉTRA TECH, afin de procéder à cet exercice sur un tarif horaire, coût estimé entre 1200 et 2000\$;

QUE suite à cette reddition de comptes (accepté par le MAMH) le dossier sera transféré à Raymond Chabot Grant Thornton pour l'audit qui finalisera la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : en attente d'informations

9.5 : travail qui sera fait à l'interne

9.6 : Résolution # 057-03-20

Rapport SOMAEU

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU,

**QUE** la municipalité de Cloridorme accepte l'offre présentée par Norda Stello tel que présenté estimé à un total potentiel de 12 160\$ plus taxes applicables. Se référer au courriel du 2 mars 2020 pour toute l'information reliée à ce rapport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 : Résolution # 058-03-20

Installation génératrice et paiement

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal mandate son coordonnateur, monsieur Stéphane Langlais à préparer l'emplacement où sera située la génératrice (Centre Colombien) aussitôt que la température le permettra et qu'ohméga procèdera à son installation (tout ce qui concerne branchement électrique).

QUE la directrice générale madame Marie Dufresne est autorisée à émettre le paiement de la génératrice au Groupe Ohméga au coût de 8330.63\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 059-03-20

TACIM 2020

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, autorise le paiement de la contribution au TACIM pour 2020 au montant de 4304\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

9.9 Résolution # 060-03-20

Demande de don

SUR LA PROPOSITION DE BENOÎT HUET CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme autorise un don de  
250\$ à Télé Sourire dans le cadre du Télédon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Formation Urgence Vie, annulée due aux circonstances  
exceptionnelles

9.11 Résolution # 061-03-20

Demande As motoneige

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE Le conseil municipal de Cloridorme accepte de verser  
un montant de 350\$ au Club les As de la motoneige pour un  
panneau d'identification de Cloridorme sur le sentier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : résolution # 062-03-20

Semaine des gros rebuts

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE la semaine des gros rebuts se tiendra du 25 au 29 mai  
inclusivement. Les 25 & 26 à Petite Vallée et le reste de  
la semaine Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 : Salaire Stéphane Langlais, il est convenu de payer  
les deux semaines d'isolement dû à son retour d'un voyage  
à l'extérieur.

9.14 : Remplacement Stéphane : Léo Francoeur procédera  
aux tâches suivantes : chloration à chaque jour et  
dénéigement des perrons.

9.15 : Matières résiduelles : madame la mairesse avise  
que dorénavant elle participera aux rencontres concernant  
les matières résiduelles avec la dg.

Points discutés : Matières résiduelles

Madame la mairesse demande de se positionner face à ce  
regroupement. Madame Nancy Cloutier et monsieur Benoit  
Huet sont du même avis que madame la mairesse : soit  
aller de l'avant avec la MRC et former une régie qui sera  
chapeauté par les maires.

Par contre les conseillers suivants : Mesdames Nathalie  
Francoeur et Josée Boulay, MM Marcel Mainville et Normand  
Poirier accepte à cause des informations reçues de Madame  
la mairesse :

- 1 que ce regroupement sera en Régie (soit les 4 maires)
- 2 que le pacte fiscal donnerait 225 000\$/année pendant  
4 ans

- 3 Évaluation du camion a Rimouski Camion Denis et payé par la Régie
- 4 Tout achat de bac payé par le regroupement
- 5 Personne neutre de nommée soit Nathalie Drapeau
- 6 Entretien du camion par notre mécanicien ou celui de grande Vallée et garage Florent Roy

Autre point discuté : COVID-19

Vue la situation exceptionnelle que l'on traverse et que notre responsabilité est de voir à la bonne santé de nos employés, les bureaux seront fermés mais le personnel de bureau sera au travail afin de répondre à toute situation urgente et ce jusqu'à avis contraire.

10- Directrice générale

11- Rapport du coordonnateur des travaux publics :

## **12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Vue la situation exceptionnelle le conseil a siégé à huit clos.

### **Clôture de la séance**

14- Résolution # 063-03-20

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 20h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

